



ACTE D'AUTORISATION

Amendement d'une autorisation nationale

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

Lignum Dual Purpose Product Family – Famille de produits – META SPC 2 est autorisé conformément à l'article 48 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/06/2026. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

WoodchemEQ LTD

Numéro BCE: /

Unit 3D, North Point House, North points Business Park

IE T23 AT2P Cork

- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:

- o Lignum Universal Wood Preserver

- Numéro d'autorisation du meta SPC: BE2019-0025-02-00

- Utilisateur autorisé: Uniquement pour les professionnels

- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:

- o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (IPBC) (CAS 55406-53-6): 0,253% - 0,253%

Propiconazole (CAS 60207-90-1): 0,766% - 0,766%

Perméthrine (CAS 52645-53-1): 0,266% - 0,266%

- Substance préoccupante:

Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS -): 2,0% - 2,0%

- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:

8 Produits de protection du bois Exclusivement autorisé pour le traitement préventif et/ou curatif du bois en intérieur ou en extérieur.

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 2 ans
- Organismes cibles:
 - o Lyctus brunneus
 - o Basidiomycètes - champignons lignivores
 - o Anobium punctatum
 - o Bleuissement (champignons décolorant le bois)
 - o Hylotrupes bajulus
 - o Reticulitermes sp

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Lignum Dual Purpose Product Family – Famille de produits – META SPC 2 :
ENVIROQUEST GPT, GB
- Fabricant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (IPBC) (CAS 55406-53-6):
TROY CHEMICAL COMPANY BV, NL
- Fabricant Propiconazole (CAS 60207-90-1):
Janssen Pharmaceutica, BE
- Fabricant Perméthrine (CAS 52645-53-1):
CALDIC DENMARK A/S, DK

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Lignum Dual Purpose Product Family - Famille de produits, avec le numéro d'autorisation BE2019-0025-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H319	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 2

Code H	Classe et catégorie
H360D	Toxicité pour le système reproductif - catégorie 1B
H400	Toxicité aiguë (milieu aquatique) - catégorie 1
H410	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 1

§5. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit restreint

Conformément à l'article 36 de l'AR du 4 avril relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 40 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 41 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables
Respect des <ol style="list-style-type: none"> 1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et 2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN	Usage	
				Professionnel	Grand public
Respiration	Masque de protection complet	Tout masque respiratoire approuvé par une norme EN avec un filtre de type P3	Autre	Oui	Non
Yeux	Lunettes de protection	Lunettes de sécurité avec protection latérale et masque de	EN 166: 2001	Oui	Non



Catégorie	Condition	Description	Norme EN	Usage	
				Professionnel	Grand public
		protection intégrale du visage			
Mains	Gants	Gants imperméables en caoutchouc ou en caoutchouc nitrile	EN 374-1: 2003	Oui	Non
Peau	Combinaison	Combinaison de protection de type 6 minimum	EN 13034: 2005+A1: 2009	Oui	Non

Bruxelles,
Meta SPC dans une famille de produits le 12/7/2019

Amendement d'une autorisation nationale,

POUR LE MIISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par:

Le: